

## ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

### **Initiation clinique aux soins spécifiques**

Les soins spécifiques en Odontologie s'adressent aux individus pour lesquels une déficience ou une limitation de l'activité altère directement ou indirectement, leur santé orale dans le contexte personnel ou environnemental de l'individu. Ce sont toutes les personnes en situation de handicap, les personnes âgées en perte d'autonomie, les personnes atteintes de pathologies dégénératives musculaires ou neurologiques, les personnes phobiques des soins dentaires ou encore celles présentant des antécédents médicaux complexes. Elles représentent globalement 20% de la population actuelle.

Responsable : Pr. C. STRAZIELLE

Praticiens impliqués : Dr. L. BERBE, C. JANTZEN et C. STRAZIELLE

Etudiants concernés : inscrits en DFASO1 et DFASO2

Places disponibles : 6 maximum

Objectifs :

L'objectif principal de cet enseignement est d'acquérir des compétences en soins spécifiques en Odontologie, à différents niveaux :

- Comprendre les obstacles à la santé orale pour les personnes en situation de handicap
- Acquérir des compétences en communication dans le domaine des soins spécifiques
- Apprendre l'impact des déficiences, des situations de handicap et des maladies systémiques associées, sur la santé orale et les fonctions orales
- Apprendre les pratiques de la prise en charge clinique des patients à besoin de soins spécifiques
- Apprendre à rédiger et présenter un cas clinique

Forme pédagogique :

Cet enseignement correspond à un stage clinique au service d'Odontologie de Brabois adultes. Il se décline sous la forme de 20 vacations à choisir les mercredi et vendredi, journées cliniques des praticiens concernés. La répartition des vacations se fait, sur l'année, en accord avec les praticiens que l'étudiant seconde dans diverses tâches : 1) l'accompagnement du patient (compétences en communication), 2) une aide-opérateur lors des soins (compétences pratiques) et 3) une implication dans la gestion du dossier administratif et médical des patients (connaissances des pathologies et organisation des prises en charge spécifiques).

L'étude d'un cas clinique est réalisé à partir d'un patient suivi sur plusieurs séances de soins.

Validation de l'enseignement :

- Participation active aux soins dispensés aux patients à besoins spécifiques à raison de 20 vacations cliniques réparties dans l'année
- Présentation orale d'un cas clinique choisi parmi les patients suivis au cours du stage devant deux des praticiens impliqués dans l'optionnel.